

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **93 (1984)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- 3** Croix-Rouge en bref  
Nouvelles brèves concernant la vie de la Croix-Rouge en Suisse et à l'étranger
- 7** No future  
Pour et contre: deux jeunes prennent position
- 8** «Une société crispée face aux jeunes»  
Une interview de Guy-Olivier Segond
- 10** La jeunesse est-elle sans idéal?  
Sondage effectué auprès de 5 organisations de jeunesse suisses
- 13** La Croix-Rouge Jeunesse en Suisse romande  
Un article de James Christie
- 16** 99<sup>e</sup> Assemblée des délégués  
Un reportage en couleurs sur la 99<sup>e</sup> Assemblée des délégués à Rorschach
- 18** Pagine ticinesi  
Ergoterapia
- 22** Nominati due Ticinesi nel Consiglio direttivo della CRS
- 23** La CRS in Svizzera e all'estero
- 24** «Des Solférinos, il y en a partout»  
Hubert Bucher nous fait le récit de ses impressions au retour de son voyage au Soudan
- 26** Jean Pictet fête son 70<sup>e</sup> anniversaire  
Interview
- 28** «Pêle-mêle»  
L'événement du mois: le CICR hôte d'honneur du Comptoir suisse, à Lausanne
- 30** Le courage de ses sentiments  
Portrait de l'artiste du mois

# Pas de quoi pavoiser

**L'année 1985 sera, par la volonté des Nations Unies, l'Année de la jeunesse. Après celle des handicapés en 1981, de l'enfance en 1979 et de la femme quatre ans plus tôt.**

*Marianne Tille*

Le Cartel suisse des associations de jeunesse a créé lui-même une communauté d'action pour l'Année internationale de la jeunesse. Une manière de bien prendre les choses en main. Cependant, en son temps, le Conseil fédéral a publié un communiqué qui trahit un embarras sensible: «Bien que l'importance de telles années internationales ne doive pas être surestimée, la Suisse ne peut laisser passer cette occasion de débattre des questions ainsi soulevées.» On a le sentiment que la Suisse se sent plus coincée que ravie à l'idée de fêter la jeunesse avec les autres Etats de la planète. Hans Rudolf Doerig, de l'Office fédéral de la culture et demi-délégué fédéral aux questions de la jeunesse, admet que ces années des Nations Unies ont quelque chose d'artificiel et de pénible; on ne sait jamais si l'on est en train d'en faire trop ou trop peu. La retenue officielle s'explique vraisemblablement par une autre cause. On la trouve dans le titre complet de cette année de la jeunesse: Année internationale de la jeunesse pour la participation, le développement et la paix.

Parmi les préoccupations majeures des jeunes – soit dit en passant, ils boudent un peu les loisirs pour revenir aux valeurs profession et famille – figurent la protection de l'environnement, le respect des droits de l'homme, les rapports entre hommes et femmes, l'ordre international, l'aide au tiers monde. A l'évidence un ensemble de préoccupations éminemment politiques. Et pourtant, les jeunes se désintéressent des institutions politiques traditionnelles.

Dans les grandes lignes de sa politique 1984–1987, le Conseil fédéral a inscrit trois choses: base légale pour soutenir les organisations de jeunesse (inexistante pour l'instant), «congé jeunesse» pour les animateurs de ces mouvements et nouveau rapport sur la situation des jeunes en 1985. «congé jeunesse» pour les animateurs de ces mouvements et nouveau rapport sur la situation des jeunes en 1985. On est loin de la demande principale exprimée dans le rapport Segond: répondre plus vite et de façon moins formaliste aux problèmes de la nouvelle génération! Tout le monde l'admet, les choses n'ont guère bougé en trois ans. Ne bougent-elles que sous la pression de la rue?

Serait-ce peut-être la crise qui fait taire les jeunes? Cela ne paraît pas être le cas pour Genève, mais il y a sûrement là une part de vrai. A l'heure actuelle, tous les jeunes ont une préoccupation commune: choisir un métier qui ne fera si possible pas d'eux un chômeur. Et ne les oblige pas à aller chercher du travail loin de chez eux.